

Ancien N° régional :

POINTE DES BRASSES ET MONTAGNE D'HIRMENTAZ

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 2 777 ha

Haute-Savoie

BELLEVUAUX, HABERE-LULLIN, HABERE-POCHE, MEGEVETTE, MIEUSSY, ONNION, SAINT-JEOIRE, LA TOUR, VILLE-EN-SALLAZ,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

74080001,74080002,74080003,74080004,74080005,74080006

Description et intérêt du site

Le massif du Chablais appartient aux « Préalpes » au sens géologique du terme. Ceci signifie qu'en dépit de sa position périphérique, une grande partie des roches qui le constituent proviennent pourtant des zones les plus internes de la chaîne : elles ont ainsi été transportées par "charriage" sur des distances considérables lors des phases de la surrection alpine.

Dans le secteur décrit ici dominant les calcaires et marnes liasiques.

Il s'agit du chaînon jalonné, à l'ouest du Chablais et au nord de Bonneville, par la Pointe des Brasses au sud, le plateau dit de « Plaine-Joux » et la Montagne d'Hirmentaz. Atteignant 1600 m d'altitude, il occupe essentiellement l'étage montagnard.

L'ensemble présente un intérêt biologique élevé, avec une bonne représentation des formations végétales sèches, quelques zones humides remarquables, et la présence d'espèces en situation marginale (« stations abyssales » notamment).

On observe certains types d'habitats naturels remarquables (mares de tourbières à sphaignes et utriculaires...), et une flore intéressante inféodée aux zones humides (Laïche des bourbiers, Linaigrette engainée, Polémoine bleue, Scirpe de Hudson, Utriculaire naine...), ou aux secteurs rocailloux (Cyclamen d'Europe...). La faune forestière est bien représentée par les ongulés (Cerf élaphe, Chamois...), et les zones humides présentent un riche cortège de libellules.

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de ce réseau dont les échantillons les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits par plusieurs zones de type I (tourbières, gorges, secteurs rocheux...).

Il souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de nombreuses espèces, dont celles précédemment citées ;
- à travers les connections existant avec d'autres ensembles naturels du Chablais.

Milieux naturels

22.45	MARES DE TOURBIERES A SPHAIGNES ET UTRICULAIRES
31.42	LANDES A RHODODENDRON
31.8123	FRUCTICEES DE STATIONS ROCAILLEUSES A COTONEASTER ET AMELANCHIER
34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
44.A4	BOIS D'EPICEAS A SPHAIGNES
54.12	SOURCES D'EAU DURE

Flore

Arabette auriculée	<i>Arabis auriculata</i> Lam.
Arabette nouvelle	<i>Arabis nova</i> Vill.
Laïche aigüe	<i>Carex acuta</i> L.
Laïche à deux étamines	<i>Carex diandra</i> Schrank
Laïche des tourbières	<i>Carex limosa</i> L.
Céphalaire des Alpes	<i>Cephalaria alpina</i> (L.) Roemer & Schultes
Cyclamen d'Europe	<i>Cyclamen purpurascens</i> Miller
Linaigrette engageante	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.
Gentiane d'Allemagne	<i>Gentianella germanica</i> (Willd.) Börner
Gesse noirissante	<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh.
Lis faux Safran	<i>Lilium bulbiferum</i> var. <i>croceum</i> (Chaix) Pers.
Listère à feuilles cordées	<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.
Orobanche du lierre	<i>Orobanche hederæ</i> Duby
Orobanche du sermontain	<i>Orobanche laserpitii-sileris</i> Reuter ex Jordan
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris</i> L.
Polémoine bleue (Valériane grecque)	<i>Polemonium caeruleum</i> L.
Potentille des marais (Comaret)	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.
Saule rampant	<i>Salix repens</i> L.
Scirpe de Hudson	<i>Trichophorum alpinum</i> (L.) Pers.
Trèfle marron	<i>Trifolium spadicum</i> L.
Petite Utriculaire	<i>Utricularia minor</i> L.

Faune vertébrée

Amphibien

Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>

Mammifère

Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

Oiseau

Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Merle de roche	<i>Monticola saxatilis</i>
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>

Reptile

Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>
-----------------	-------------------------

Faune invertébrée

Libellule

Leste dryade	<i>Lestes dryas</i>
Leucorrhine douteuse	<i>Leucorrhinia dubia</i>
Cordulie arctique	<i>Somatochlora arctica</i>
Sympetrum jaune	<i>Sympetrum flaveolum</i>

Papillon

Apollon	<i>Parnassius apollo</i>
---------	--------------------------

Bibliographie

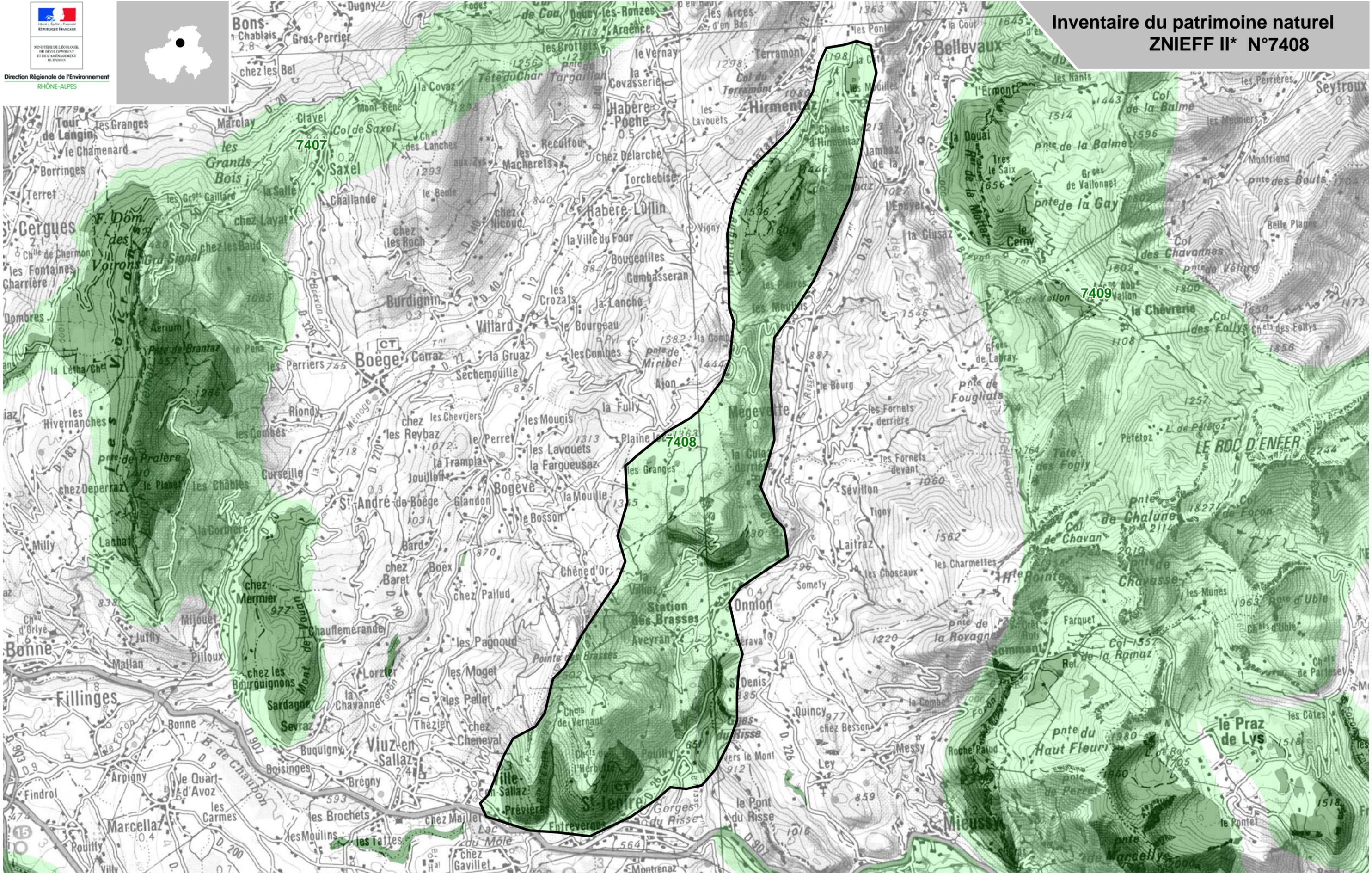
Pas de donnée disponible



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

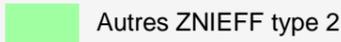
Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°7408



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

